

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE ST FELIX DE LODEZ

Numéro SIRET : 21340254800019

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET M14

ANNEE 2020

Code INSEE 34254	COMMUNE DE ST FELIX DE LODEZ BUDGET M14	BP 2020
---------------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 170
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	899,15	0,00
2	Produits des impositions directes / population	343,33	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	937,01	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	1 458,12	0,00
5	Encours de la dette / population	85,25	0,00
6	DGF / population	11,97	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	41,65%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	97,69%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	155,61%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	9,10%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement " .

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 352 436,00	1 096 299,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 1 525 640,90
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		1 352 436,00	2 621 939,90

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 725 000,00	2 422 448,29
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 697 448,29	(si solde positif)
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		2 422 448,29	2 422 448,29
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		3 774 884,29	5 044 388,19

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	451 400,00	0,00	459 100,00	459 100,00	459 100,00
012	Charges de personnel	445 200,00	0,00	438 200,00	438 200,00	438 200,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	116 500,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
Total des dépenses de gestion courante		1 013 100,00	0,00	992 300,00	992 300,00	992 300,00
66	Charges financières	5 000,00	0,00	2 700,00	2 700,00	2 700,00
67	Charges exceptionnelles	23 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
68	Dotations aux provisions (4)	564,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues Fonct	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 091 664,00	0,00	1 052 000,00	1 052 000,00	1 052 000,00
023	Virement à la sect* d'investis. (5)	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	436,00		436,00	436,00	436,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		300 436,00		300 436,00	300 436,00	300 436,00
TOTAL		1 392 100,00	0,00	1 352 436,00	1 352 436,00	1 352 436,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 352 436,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	25 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
73	Impôts et taxes	947 519,00	0,00	952 623,00	952 623,00	952 623,00
74	Dotations et participations	98 422,00	0,00	101 676,00	101 676,00	101 676,00
75	Autres produits gestion courante	12 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 082 941,00	0,00	1 096 299,00	1 096 299,00	1 096 299,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 082 941,00	0,00	1 096 299,00	1 096 299,00	1 096 299,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 082 941,00	0,00	1 096 299,00	1 096 299,00	1 096 299,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 1 525 640,90

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 621 939,90

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	300 436,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	25 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	867 000,00	0,00	1 011 000,00	1 011 000,00	1 011 000,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	386 437,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 278 437,00	0,00	1 706 000,00	1 706 000,00	1 706 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	19 500,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		19 500,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 297 937,00	0,00	1 725 000,00	1 725 000,00	1 725 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 297 937,00	0,00	1 725 000,00	1 725 000,00	1 725 000,00

+ D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 697 448,29

= TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 422 448,29

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	66 900,00	0,00	378 000,00	378 000,00	378 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	880 601,00	0,00	947 000,00	947 000,00	947 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		947 501,00	0,00	1 325 000,00	1 325 000,00	1 325 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	50 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	356 652,86	0,00	697 448,29	697 448,29	697 448,29
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		406 652,86	0,00	797 448,29	797 448,29	797 448,29
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 354 153,86	0,00	2 122 448,29	2 122 448,29	2 122 448,29
021	Virement de la section de fonct. (4)	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	436,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		300 436,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL		1 654 589,86	0,00	2 422 448,29	2 422 448,29	2 422 448,29

+ R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

= TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 422 448,29

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	300 000,00
--	-------------------

COMMUNE DE ST FELIX DE LODEZ - 34 - BUDGET M14	BP 2020
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	459 100,00		459 100,00
012	Charges de personnel	438 200,00		438 200,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	95 000,00		95 000,00
66	Charges financières	2 700,00	0,00	2 700,00
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	6 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	1 000,00	436,00	1 436,00
022	Dépenses imprévues Fonct	50 000,00		50 000,00
023	Virement à la section d'investissement		300 000,00	300 000,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	1 052 000,00	300 436,00	1 352 436,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 352 436,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	19 000,00	0,00	19 000,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	45 000,00	0,00	45 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 011 000,00	0,00	1 011 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	650 000,00	0,00	650 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	1 725 000,00	0,00	1 725 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	697 448,29
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 422 448,29
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services	27 000,00		27 000,00
73	Impôts et taxes	952 623,00		952 623,00
74	Dotations et participations	101 676,00		101 676,00
75	Autres produits gestion courante	15 000,00	0,00	15 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		1 096 299,00	0,00	1 096 299,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

1 525 640,90

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 621 939,90

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	100 000,00	0,00	100 000,00
13	Subventions d'investissement	378 000,00	0,00	378 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	947 000,00	0,00	947 000,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		300 000,00	300 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		1 425 000,00	300 000,00	1 725 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

697 448,29

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 422 448,29

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	451 400,00	459 100,00	459 100,00
60611	Eau & assainissement	13 500,00	25 000,00	25 000,00
60612	Energie-électricité	38 500,00	36 000,00	36 000,00
60621	Combustibles	2 000,00	7 500,00	7 500,00
60622	Carburants	8 000,00	8 000,00	8 000,00
60623	Alimentation	3 500,00	4 000,00	4 000,00
60624	Produits de traitement	3 000,00	2 700,00	2 700,00
60631	Fournitures d'entretien	8 000,00	7 700,00	7 700,00
60632	F. de petit équipement	35 000,00	45 000,00	45 000,00
60633	F. de voirie	4 000,00	8 000,00	8 000,00
60636	Vêtements de travail	1 500,00	1 800,00	1 800,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	3 200,00	3 200,00
6065	Livres,disques,cassettes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6067	Fournitures scolaires	7 000,00	6 000,00	6 000,00
6068	Autres matières & fournitures	1 000,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats prestations services	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6135	Locations mobilières	6 000,00	6 300,00	6 300,00
61521	Entretien de terrains	13 000,00	9 000,00	9 000,00
615221	Bâtiments publics	70 000,00	50 000,00	50 000,00
615231	Voierie	80 000,00	100 000,00	100 000,00
615232	Réseaux	5 000,00	6 000,00	6 000,00
61524	Entretien de bois et forêts	1 500,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	7 000,00	7 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	40 000,00	30 000,00	30 000,00
6161	Assurance multirisque	11 500,00	13 300,00	13 300,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6182	Doc. générale et Technique	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organ.form.	2 500,00	1 500,00	1 500,00
6188	Autres frais divers	6 500,00	5 000,00	5 000,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	600,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	2 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6237	Publications	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6248	Frais de transports divers	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	1 000,00	1 800,00	1 800,00
6257	Réceptions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunication	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 500,00	3 000,00	3 000,00
62876	Remb au GFP de rattachement		800,00	800,00
63512	Taxes foncières	1 300,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel	445 200,00	438 200,00	438 200,00
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6331	Versement de transport	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6332	Cotisations au FNAL	500,00	500,00	500,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6338	Autres impôts & taxes	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6411	Personnel titulaire	240 000,00	235 000,00	235 000,00
6413	Personnel non titulaire	8 000,00	40 000,00	40 000,00
64168	Autres	24 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	55 000,00	43 000,00	43 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	70 000,00	69 000,00	69 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	15 000,00	21 000,00	21 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
6474	Versements autres oeuvres soc	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6475	Médecine du travail	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6478	Autres charges sociales	10 000,00	9 000,00	9 000,00
014	Atténuatlons de produits		0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	116 500,00	95 000,00	95 000,00
6531	Indemnités élus	51 000,00	56 000,00	56 000,00
6532	Frais de mission élus	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6533	Cotisations retraite élus	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus	7 000,00	0,00	0,00
6535	Formation élus	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65548	Autres contributions	2 500,00	0,00	0,00
6558	Autres dépenses obligatoires		3 000,00	3 000,00
657362	CCAS	6 000,00	2 000,00	2 000,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	43 000,00	25 000,00	25 000,00
65888	Autres		1 500,00	1 500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 013 100,00	992 300,00	992 300,00
66	Charges financières (b)	5 000,00	2 700,00	2 700,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 000,00	2 700,00	2 700,00
67	Charges exceptionnelles (c)	23 000,00	6 000,00	6 000,00
6718	Autres charges exceptionne.		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)	3 000,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exception.	20 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)	564,00	1 000,00	1 000,00
6817	Dot.aux Provis.déprec.actifs	564,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 091 664,00	1 052 000,00	1 052 000,00
023	Virement à la sect° d'investis.	300 000,00	300 000,00	300 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)	436,00	436,00	436,00
6811	Dot.amort.immos incorp. & corp	436,00	436,00	436,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		300 436,00	300 436,00	300 436,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		300 436,00	300 436,00	300 436,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 392 100,00	1 352 436,00	1 352 436,00

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 352 436,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

COMMUNE DE ST FELIX DE LODEZ - 34 - BUDGET M14	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services	25 000,00	27 000,00	27 000,00
7083	Locations diverses(-immeub)		1 000,00	1 000,00
70846	Mise à dispo à un GFP	25 000,00	26 000,00	26 000,00
73	Impôts et taxes	947 519,00	952 623,00	952 623,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	396 596,00	401 700,00	401 700,00
73211	Attribution de compensation	519 214,00	519 214,00	519 214,00
73221	FNGIR	1 709,00	1 709,00	1 709,00
73223	FPIC Fonds national de péréquat°	10 000,00	9 000,00	9 000,00
7351	Taxe conso finale électricité	20 000,00	21 000,00	21 000,00
74	Dotations et participations	98 422,00	101 676,00	101 676,00
74121	Dot Solidarité rurale	14 000,00	14 000,00	14 000,00
744	FCTVA	10 746,00	14 000,00	14 000,00
74718	Autres	10 000,00	0,00	0,00
74748	Particip des autres communes	8 000,00	13 000,00	13 000,00
7482	Compensat° perte taxe addit° mut	45 000,00	50 000,00	50 000,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	2 443,00	2 443,00	2 443,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	8 233,00	8 233,00	8 233,00
75	Autres produits gestion courante	12 000,00	15 000,00	15 000,00
752	Revenus des immeubles	12 000,00	12 000,00	12 000,00
7588	Autres prod. div gest° courante		3 000,00	3 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 082 941,00	1 096 299,00	1 096 299,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 082 941,00	1 096 299,00	1 096 299,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 082 941,00	1 096 299,00	1 096 299,00

+

RESTES A REALISER 2019 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

1 525 640,90

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 621 939,90

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réalliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	25 000,00	45 000,00	45 000,00
202	Frais doc. urbanisme, numérisat°	15 000,00	30 000,00	30 000,00
2031	Frais d'études	10 000,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	867 000,00	1 011 000,00	1 011 000,00
2116	Cimetières	225 000,00	60 000,00	60 000,00
2121	Plantations d'arbres	2 000,00	2 000,00	2 000,00
21311	Hôtel de ville	330 000,00	15 000,00	15 000,00
21312	Bâtiments scolaires	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21318	Autres bâtiments publics	80 000,00	80 000,00	80 000,00
2151	Réseaux de voirie	100 000,00	750 000,00	750 000,00
2152	Installations de voirie		40 000,00	40 000,00
21534	Réseaux d'électrification	80 000,00	39 000,00	39 000,00
21568	Autre matériel et outillage	4 000,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	30 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et info.	2 500,00	9 000,00	9 000,00
2184	Mobilier	1 000,00	4 000,00	4 000,00
2188	Autres immo corporelles	2 500,00	2 000,00	2 000,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	386 437,00	650 000,00	650 000,00
2313	Immos en cours-constructions	145 000,00	350 000,00	350 000,00
2315	Immos en cours-inst.techn.	36 437,00	250 000,00	250 000,00
2318	Autres immos corp. en cours	205 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 278 437,00	1 706 000,00	1 706 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	19 500,00	19 000,00	19 000,00
1641	Emprunts en euros	19 500,00	19 000,00	19 000,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
Total des dépenses financières		19 500,00	19 000,00	19 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		1 297 937,00	1 725 000,00	1 725 000,00
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
	Charges transférées (9)		0,00	0,00
2135	Instal. gén. agenc. aména. cons		0,00	0,00
2152	Installations de voirie		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 297 937,00	1 725 000,00	1 725 000,00

COMMUNE DE ST FELIX DE LODEZ - 34 - BUDGET M14	BP	2020
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

	+
RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	697 448,29
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 422 448,29

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	66 900,00	378 000,00	378 000,00
1322	Régions	7 400,00	16 000,00	16 000,00
1323	Départements	59 500,00	85 000,00	85 000,00
1331	Dotat° équipt territoires ruraux		177 000,00	177 000,00
1332	Amendes de police		100 000,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	880 601,00	947 000,00	947 000,00
1641	Emprunts en euros	880 601,00	947 000,00	947 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		947 501,00	1 325 000,00	1 325 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	406 652,86	797 448,29	797 448,29
10222	FCTVA	50 000,00	100 000,00	100 000,00
1068	Excédents de fonctionnement	356 652,86	697 448,29	697 448,29
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		406 652,86	797 448,29	797 448,29
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 354 153,86	2 122 448,29	2 122 448,29
021	Virement de la section de fonct.	300 000,00	300 000,00	300 000,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	436,00	0,00	0,00
2802	Frais documents d'urbanisme	436,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		300 436,00	300 000,00	300 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
2315	Instal. mat. et util. technique		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		300 436,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 654 589,86	2 422 448,29	2 422 448,29

+

RESTES A REALISER 2019 (10)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 422 448,29

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	0,00 ^a	0,00	0,00 ^b	0,00 ^b

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3			3	0	3
Rédacteur	B	2			2	0	2
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1			1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		5	1	4	6	0	6
Technicien	B	1			1	0	1
Adjoint technique	C	3	1	4	4	0	4
Agent de maîtrise	C	1			1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)			1		1	0	1
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C		1		1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		1			1	0	1
Adjoint d'animation	C	1			1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		9	2	4	11	0	11

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

IV

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)						
Agent des écoles	C	S	328		3-1	CDD
Agent d'entretien	C	TECH	326		3-1	CDD
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PW : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

BIENS
TABLEAU D'AMORTISSEMENT

FICHE BIEN

CODE BIEN : 201213 N° INVENTAIRE : 201213
DESIGNATION : modification PLU
VALEUR BIEN : 2 272.40 €
LOCALISATION :
DATE ENTREE : 21/05/2012 DATE SORTIE :

TYPE D'AMORTISSEMENT : Amortissement linéaire
TAUX : 10.00

EXERCICE	BASE CALCUL	UNITES	ANNUITE	SUBVENTION	CUMUL AMORT	SORTIE	VALEUR COMPTABLE
2019	2 272.40 €		227.00 €		227.00 €	0.00 €	2 045.40 €
2020	2 272.40 €		227.00 €		454.00 €	0.00 €	1 818.40 €
2021	2 272.40 €		227.00 €		681.00 €	0.00 €	1 591.40 €
2022	2 272.40 €		227.00 €		908.00 €	0.00 €	1 364.40 €
2023	2 272.40 €		227.00 €		1 135.00 €	0.00 €	1 137.40 €
2024	2 272.40 €		227.00 €		1 362.00 €	0.00 €	910.40 €
2025	2 272.40 €		227.00 €		1 589.00 €	0.00 €	683.40 €
2026	2 272.40 €		227.00 €		1 816.00 €	0.00 €	456.40 €
2027	2 272.40 €		227.00 €		2 043.00 €	0.00 €	229.40 €
2028	2 272.40 €		229.40 €		2 272.40 €	0.00 €	0.00 €

BIENS TABLEAU D'AMORTISSEMENT

FICHE BIEN

CODE BIEN : 201348 N° INVENTAIRE : 201348
DESIGNATION : modification du pos
VALEUR BIEN : 2 093.00 €
LOCALISATION :
DATE ENTREE : 19/12/2013 DATE SORTIE :

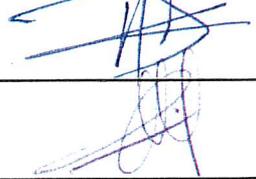
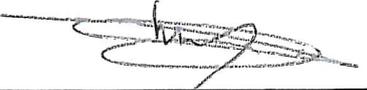
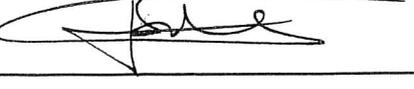
TYPE D'AMORTISSEMENT : Amortissement linéaire
TAUX : 10.00

EXERCICE	BASE CALCUL	UNITES	ANNUITE	SUBVENTION	CUMUL AMORT	SORTIE	VALEUR COMPTABLE
2019	2 093.00 €		209.00 €		209.00 €	0.00 €	1 884.00 €
2020	2 093.00 €		209.00 €		418.00 €	0.00 €	1 675.00 €
2021	2 093.00 €		209.00 €		627.00 €	0.00 €	1 466.00 €
2022	2 093.00 €		209.00 €		836.00 €	0.00 €	1 257.00 €
2023	2 093.00 €		209.00 €		1 045.00 €	0.00 €	1 048.00 €
2024	2 093.00 €		209.00 €		1 254.00 €	0.00 €	839.00 €
2025	2 093.00 €		209.00 €		1 463.00 €	0.00 €	630.00 €
2026	2 093.00 €		209.00 €		1 672.00 €	0.00 €	421.00 €
2027	2 093.00 €		209.00 €		1 881.00 €	0.00 €	212.00 €
2028	2 093.00 €		212.00 €		2 093.00 €	0.00 €	0.00 €

ARRETE DE SIGNATURE

Conseil Municipal

09 Mars 2020

	Absent	Signature
RODRIGUEZ Joseph		
AUDRAN Bernard		
CAMUT Eliette		
DELMAS Louisiane		
DUMONT Sébastien		
GODOY Antonio		
GROS Gilles		
GUY Bernard		
LENOIR Cristelle		
MENGUS Maghnia	Procuration à Sophie SOUYRIS	
MILHAU Rodolphe		
PEROLAT Eric		
PUJALTE Isabelle		
SABATIER Marie-Pierre		
SOUYRIS Sophie		

Secrétaire de séance : *Louisiane DELMAS*